

## Communiqué - pour diffusion immédiate

Demande de moratoire sur des coupes de bois à Saint-Mathieu-du-Parc

### Une coalition réclame l'intervention du ministre Pierre Dufour

**Saint-Mathieu-du-Parc, le 13 décembre 2021** - Une coalition d'organismes, liés au récréotourisme et à la préservation de l'environnement de Saint-Mathieu-du-Parc, réclame l'intervention du ministre Pierre Dufour afin de décréter un moratoire urgent sur les coupes forestières prévues sur le territoire de cette municipalité.

En effet, la Coalition pour la préservation du Parc récréoforestier de Saint-Mathieu-du-Parc lance une pétition aujourd'hui demandant au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de surseoir à l'autorisation de coupes prévues en janvier prochain, accordées à l'entreprise Rémabec pour le secteur Tourbière\_Îlot. Cette coalition prépare actuellement un projet d'aire protégée ceinturant le sud du Parc de la Mauricie, incluant cet éventuel site de coupes.

« Le secteur visé offre une gamme importante de services écosystémiques, que ce soit pour la séquestration du carbone, la régulation du climat et du réseau hydrique, par exemple, ainsi que d'être un habitat important pour la biodiversité locale et régionale », indique le porte-parole scientifique de la Coalition, Xavier Francoeur, doctorant en environnement.

De plus, il est situé au coeur de l'habitat de la tortue des bois, une espèce menacée, et comporte un important segment du Sentier national de la Mauricie. Enfin, ce secteur est voisin du Parc récréoforestier qui connaît actuellement un développement et une fréquentation accrues de sentiers de vélos, de marche et de parois d'escalade, ajoute-t-il.

La pétition de la Coalition circule actuellement sur les réseaux sociaux. Elle a obtenu l'appui à ce jour d'un bon nombre d'organismes (voir annexe 1) dont celui de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. Il est possible de consulter le [site](#) web du Parc récréoforestier pour plus de renseignements de même que la [page](#) Facebook de la Coalition.

Le projet d'aire protégée de la Coalition vise le développement d'un parc de 127 km<sup>2</sup> pour instaurer une zone d'intégrité écologique autour du Parc de la Mauricie. Cette aire protégée pourrait prendre la forme d'une forêt d'enseignement et d'expérimentation face aux changements climatiques, d'un territoire de sentiers récréatifs et d'un secteur de conservation et de réhabilitation de l'habitat de la tortue des bois, etc.

La Coalition pour la préservation du Parc récréoforestier de Saint-Mathieu-du-Parc est formée d'utilisateurs et des organismes suivants : Sentier national de la Mauricie, Vélo montagne Mauricie, Club d'escalade et de montagne de la Mauricie, Chutes du Diable, Club de plein-air le Huard et Mouvement vert de la Mauricie. La Coalition est une initiative autonome issue du Mouvement de participation citoyenne de Saint-Mathieu-du-Parc.

« S'il veut atteindre l'objectif de protéger 30% de son territoire d'ici 2030, le gouvernement du Québec doit être à l'écoute de notre projet de protection et de développement, conclut Xavier Francoeur. Ici en Mauricie, à peine 4% du territoire est protégé. Il est temps d'y remédier. »